

JUIN  
2015

# EQUIPE CONDUITE &

# DISCIPLINE

NEWSLETTER No.6 Q2 2015


## Dans cette édition:

- Le mandat de CDT
- Responsabilité des superviseurs
- Activités de formation et de sensibilisation de la population locale
- RAPPEL! L'exploitation et les abus sexuels sont des mauvaises conduites graves.
- FAQ / Comment et où dénoncer une mauvaise conduite.

{CDT}



Conduct & Discipline Team

 9495 0546

 [minusma-cdt@un.org](mailto:minusma-cdt@un.org)

 <http://bit.ly/minusma-cdt>

# Le mandat de CDT

CDT a pour mission de mettre en place une stratégie en trois volets: la prévention, la gestion des cas et la prise de mesures correctives. Notre objectif principal est la prévention à travers nos programmes de formation et de sensibilisation. Nos posters sont affichés à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de la mission, et nous publions nos bulletins trimestriels sur notre page Internet.

**PREVENTION :** Ayant des moyens financiers et ressources humaines limités, CDT accorde une priorité au partage de l'information sur les standards de conduite attendus de la part du personnel de l'ONU, notamment, au programme d'induction dont l'objectif est d'atteindre le plus grand nombre possible du personnel dès leur arrivée dans la Mission. CDT favorise aussi les formations de recyclage qui sont organisés pour toutes les catégories du personnel de la mission, y compris les contractants.

CDT organise également des activités de sensibilisation auprès de la population locale sur les standards de conduite de l'ONU, le type de comportement attendu de la part de son personnel et les informe sur leurs rôles vis-à-vis le personnel de l'ONU. Ex : Comment et où rapporter les cas de mauvaise conduite impliquant les membres du personnel de l'ONU qui ont lieu au sein de leurs communautés.

**GESTION DES CAS :** CDT s'occupe principalement de la gestion des cas et de la mise à jour régulière d'une base de données. Dans ce cadre, CDT reçoit et évalue les allégations/plaintes provenant de sources variés. Dans les cas où il y a suffisamment de renseignements pour justifier la tenue d'une enquête, les allégations de mauvaise conduite sont acheminées aux entités d'enquête appropriées, en fonction de la nature des allégations et de la catégorie du personnel impliqué.

**MESURES CORRECTIVES :** Dans les cas où les allégations d'exploitation et d'abus sexuels impliquent des membres du personnel de l'ONU (ou personnel apparenté) CDT facilite l'accès aux services d'assistance ou à l'aide d'urgence aux victimes; ceci dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'aide aux victimes de tout acte de l'exploitation sexuelle impliquant le personnel de l'ONU. CDT met à jour régulièrement la liste des prestataires de services, facilite la résolution des revendications de paternité et de soutien aux enfants en collaboration avec les bureaux du conseiller juridique et des Ressources humaines pour les cas impliquant des membres du personnel civil et avec les pays contributeurs de troupes ou de police pour le personnel en uniforme.



Sensibilisation de la population : l'Equipe CDT et les femmes leaders de Gao

## Responsabilité des superviseurs

“La responsabilisation du personnel des missions de l'ONU en ce qui concerne la conduite et discipline repose principalement sur les cadres supérieurs. L'exercice d'une telle responsabilité doit être appuyé par le personnel qui a un rôle de superviseur ou de commandement.”

Dans l'intérêt de la mise en œuvre effective du mandat de la Mission, les cadres supérieurs, ainsi que les superviseurs et les commandants, y compris les commandants des contingents nationaux ont le devoir de coopérer avec les efforts de CDT pour s'assurer que tout le personnel en mission participe au programme de formations obligatoires sur les normes de conduite des Nations Unies. L'objectif étant de s'assurer que l'ensemble du personnel est bien informés. En outre, les superviseurs doivent développer et maintenir un environnement professionnel qui prévient des actes de mauvaise conduite et soutenir l'organisation d'activités récréatives et de bien-être qui, en principe, devraient contribuer à réduire les éventuelles cas de mauvaise conduite.

Le 24th Juin 2015, CDT a été invité à faire une présentation pendant la Conférence des représentants supérieurs nationaux du Commandant de la Force à Bamako. Cette invitation a permis à CDT de sensibiliser les participants quant à leurs responsabilités de développer et de maintenir un environnement qui prévient des actes de mauvaise conduite.



SE Commandant de Gao intervenant dans une formation en C&D - Gao

## Activités de formation et de sensibilisation de la population locale

La devise de CDT est PREVENTION, PREVENTION, PREVENTION.

Nous donnons la priorité à la prévention et la résolution des conflits à l'amiable. Ceci est moins coûteux par rapport au processus administratifs légaux.

A ce jour, CDT a déjà formé plus de 15 000 membres de l'ensemble du personnel dans les régions de Bamako, Gao, Tombouctou et Kidal, sur les normes de conduite des Nations Unies.



Formation d'induction en Conduite et Discipline- GAO

# Sensibilisation de la population locale

CDT a organisé des activités de sensibilisation pour la population locale à Gao et Menaka. Les chefs de la communauté locale, à savoir, le Maire de Menaka, les Chefs de villages et les notables ont participé aux séances de sensibilisation. Les participants ont beaucoup apprécié la sensibilisation et l'information délivrée par CDT. Ils ont demandé que le même message soit diffusé par la radio locale afin de sensibiliser une audience locale plus large. A ce jour, CDT a déjà sensibilisé CDT a pu sensibiliser CDT ha peu pres 3500 membres de la population locale dans les régions de Bamako, Mopti, Timbuktu et Gao sur les normes de conduites des Nations Unies.



Sensibilisation de la population locale - GAO

## Inside the blue? Puis-je encore m'inscrire à un atelier?

Le bulletin du Secrétaire-General sur l'interdiction de la discrimination, du harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, et de l'abus de pouvoir (ST/SGB/2008/5), du 11 Février 2008 a été promulgué dans le souci de s'assurer que tous les fonctionnaires du Secrétariat soient traités avec dignité et respect et soient informés de leurs rôles et responsabilités afin de maintenir milieu de travail exempt de toute forme de discrimination, de harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, et d'abus de pouvoir.

“Inside the Blue” est un programme de formation obligatoire qui donne l'opportunité aux membres du personnel de revoir les conduites prohibées telles que définies dans le ST/SGB/2008/5.

« Inside the Blue » vise trois grands objectifs”:

- Réduire le nombre de fausses allégations
- Aborder les sources de conflit dans le milieu de travail et fournir des outils pour mieux les résoudre ...
- Prévenir les comportements prohibés



Atelier "Inside the blue" - Bamako MINUSMA HQ

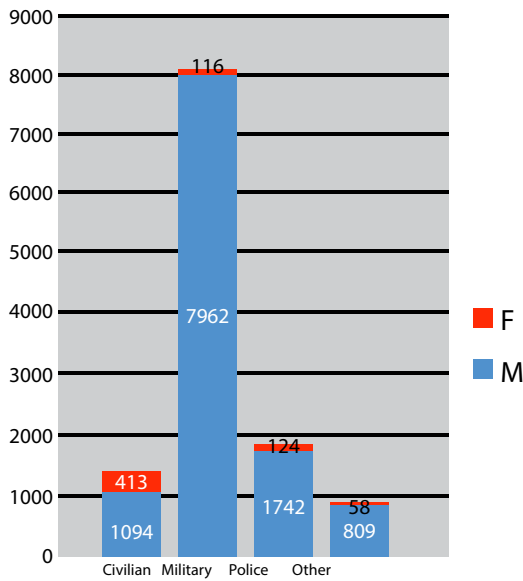
*L'Equipe Conduite et Discipline reste disponible pour faciliter les séances de formations au sein des différentes sections de la MINUSMA.*

## FAQ

**Q** Qu'est-ce qu'une mauvaise conduite ?

**R** Selon les règles des Nations Unies, une mauvaise conduite est définie comme étant tout acte, négligence ou omission constituant une violation de la Charte de l'ONU, instructions administratives de l'ONU, et autres documents administratifs ou des standards de conduite attendu de part du personnel civil des Nations Unies. Une mauvaise conduite peut entraîner la mise en place de procédures disciplinaire et l'imposition de sanctions. Des dispositions similaires sont applicables à toutes les catégories du personnel de maintien de la paix des Nations Unies.

## Le point sur les données de formation en C&D :



Rappelez-vous !!! L'exploitation et l'abus sexuels sont des actes de mauvaises conduites graves

L'exploitation et les abus sexuels violent les normes universellement reconnues telles que les normes juridiques internationales et ont toujours été des comportements inacceptables et conduites interdites pour le personnel des Nations Unies. L'ONU a une politique de tolérance zéro qui s'applique à tous les actes de mauvaise conduite en général et à l'exploitation et abus sexuels en particulier. L'application de cette politique par la MINUSMA qui inclut l'interdiction de:

- Commettre des actes d'exploitation et d'abus sexuels.
- S'engager dans des relations sexuelles avec un enfant (moins de 18 ans), l'utilisation des enfants ou des adultes pour obtenir des services sexuels pour d'autres personnes
- Offrir de l'argent, de l'emploi, des biens ou des services en échange des faveurs sexuelles (par ex: la prostitution).

## Comment et ou denoncer une **mauvaise conduite** ?

- Dénoncer la auprès de CDT dès que l'incident se produit au
  - o Hotline: [9495 0546](tel:94950546)
  - o Email: [minusma-cdt@un.org](mailto:minusma-cdt@un.org)
- Fournir autant de précisions que possible, ex : qui ? quand ? où ? quoi ? Who? When? Where, What ?
- Faire une fausse allégation est une faute et détourn des ressources d'information précieuses

### Documents utiles et autres outils:

- Code de Conduite de la MINUSMA, Août 2013
- ST/SGB/2003/13 Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels
- ST/SGB/2008/5 Interdiction de la discrimination, du harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, et de l'abus de pouvoir
- «To Serve with Pride»: Film ayant pour but de sensibiliser les Nations Unies et le personnel associé sur l'impact de l'exploitation et les abus sexuels sur les individus et les communautés. Il fournit des informations claires sur les obligations de toutes les personnes au service de l'ONU, il est disponible : <http://www.pseataaskforce.org/>

*Ces documents sont disponibles sur demande auprès de CDT*



Nouvelle adresse des bureaux CDT:

Hotel El Farouk – Bamako

Portes: 206-207-215 & 216

Hotline: 9495-0546

Email: [minusma-cdt@un.org](mailto:minusma-cdt@un.org)

Intranet: [point.un.org/SitePages/cdu.aspx](http://point.un.org/SitePages/cdu.aspx)

Internet: [bit.ly/minusma-cdt](http://bit.ly/minusma-cdt)

MINUSMA Conduct & Discipline Team



9495 0546



[minusma-cdt@un.org](mailto:minusma-cdt@un.org)

W <http://bit.ly/minusma-cdt>

